Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 30/08/2021

UNIQUE HERITAGE PRESSE rappelle Ton set de guitare et micro



- Noms des modèles ou références concernés : **Lot N°ABR378/07/21**
- Marque : **Sans marque**
- **Lot Lot N°ABR378/07/21**
- Conditionnements : **Sachet plastique**
- Date début/fin de commercialisation : **du 24/06/2021 au 06/08/2021**
- Informations complémentaires : **Guitare Lot N°ABR378/07/21 fournie avec le magazine Abricot N°378 paru le 24 juin 2021.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Points de vente Presse**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **La guitare a été déclarée non conforme et dangereuse au décret 2010-166 du 22 février 2010 relatif à la sécurité du jouet en raison de la présence d'un petit élément libéré après essai de choc.**
- Risques encourus par le consommateur : **Arrêt respiratoire**
- Description complémentaire du risque : **Sur la guitare, présence d'un petit élément libéré après essai de choc et entrant entièrement dans le cylindre d'essai, risque d'ingestion et donc de suffocation.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 5 septembre 2021**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre